

<p style="text-align: center;">REGLEMENT NEWSLETTER N°5 PAYS DU BUECH</p>
--

Parrainez un ami et gagnez vos prochaines vacances dans les Hautes-Alpes !

1 gagnant :

Location 8j/ 7 nuits au Camping « les princes d'Orange**** » à Oprieire
en bungalow 4 personnes dans le Buëch

Valeur 330€

Validité : du 19 septembre au 31 octobre 2009
selon les disponibilités.

Ni remboursable, ni échangeable.

Principe du tirage au sort

Tirage au sort sous contrôle de Delphine AMRANI, huissier de justice Rue Varanfrain
05700 SERRES, le 21 juillet 2009.

Un gagnant tiré au sort parmi les parrains et recevra son cadeau par voie postale
dans les 3 semaines suivants le tirage au sort.

Pour participer au tirage au sort, les formulaires ci-contre devront être dûment
remplis et validés par le biais de la newsletter N°5 adressé par les offices de
tourisme des Pays du Buëch avant le 10 juillet 2009.

Un bulletin de participation par famille (même nom, même adresse).

Jeu gratuit sans obligation d'achat. La liste des gagnants sera disponible chez
Delphine AMRANI, huissier de justice ou sur demande à info@buech-serrois.com et
sur simple demande au Comité départemental du tourisme des hautes-alpes.

Règlement complet déposé chez Delphine AMRANI, consultable sur le site

www.buech-serrois.com ou directement à la page

http://buech-serrois.com/?codepage=nouvelles_du_buech_1&mn=5

(frais de connexion remboursé sur simple demande).

Loi informatique et libertés

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression
des données qui vous concernent.

Selon la l'article 34 de la loi informatique et libertés du 06/01/78, vous bénéficiez d'un
droit d'accès aux informations qui vous concernent auprès du CDT05 - service
consommateurs -BP 46 - 05002 GAP Cedex ou par email [cdt.tourisme@hautes-
alpes.net](mailto:cdt.tourisme@hautes-alpes.net). Pour vous désabonner cliquez ici.